

Ceci dit, je parle en fils du Québec et je m'adresse à M. Duplessis.

Si jamais les Canadiens-français perdent leur foi ou leur langue, ils n'auront personne autre qu'eux-mêmes à blâmer, mais je sais qu'il n'en sera jamais ainsi. Je formule cette affirmation délibérément, car il n'existe aucune raison de mêler la religion ou une question de langue aux questions de ce genre. M. Drew pourrait tout aussi bien affirmer à Toronto, à Kingston et même à Ottawa, que l'adhésion aux ententes fédérales-provinciales fera disparaître la foi protestante et la langue anglaise. J'ai vécu quarante ans dans le nord ontarien, parmi des Canadiens protestants et de langue anglaise, de même qu'avec des Canadiens-français, et vous pouvez être assurés qu'aucune personne de langue anglaise n'a tenté de m'empêcher de pratiquer la religion catholique. Je l'avoue franchement et sincèrement. S'il s'en trouve qui n'ont pas joué du respect auquel ils croyaient avoir droit c'est qu'ils n'ont pas été suffisamment attachés à leur religion ou à leur langue française.

Pour ce qui est de la langue, il est vrai que la minorité française de l'Ontario a dû lutter pour conserver ses droits. Je dirai aux députés que c'était un émouvant spectacle de voir les mères canadiennes-françaises qui ont monté la garde devant les écoles élémentaires et bilingues séparées, à la suite de l'adoption du Règlement 17 par le gouvernement ontarien, qui voulait supprimer l'enseignement du français dans les premières classes élémentaires. Cependant grâce à l'organisation, sous la direction éclairée de l'Association de l'Education de l'Ontario et au soulèvement de nos hommes et de nos femmes qui se servaient de tous les moyens qu'offre la démocratie, de leur jugement, et de leur intelligence, et parlant à titre de Canadiens d'origine française, nous avons soumis la question aux autorités provinciales, au conseil privé, à l'assemblée législative de l'Ontario et à l'opinion publique.

Je dois vous rappeler que celui qui avait consigné dans les statuts ontariens cette mesure injuste, l'honorable Howard Ferguson, a eu le courage, car il en fallait, d'abroger la loi, après plusieurs années d'une agitation nécessaire. Les Canadiens-français sont logiques. Ils avaient pour eux la logique au sujet de cette question importante pour eux et nous croyions pouvoir compter sur l'esprit de justice de la majorité anglophone de la province et il en a été ainsi.

Y a-t-il un seul député, de la province de Québec ou de toute autre région du Canada, qui oserait soutenir qu'advenant le cas où la province de Québec conclurait un accord avec Ottawa, elle perdrait ses droits consti-

tutionnels ou naturels, sa foi ou sa langue? Personne n'oserait formuler de telles observations, parce qu'elles seraient tout à fait fausses. C'est pourquoi je déplore les déclarations qui vont à l'encontre de l'esprit canadien et qui n'ont aucune utilité pratique. Voici ce que je veux dire à mes compatriotes: si nous nous respectons dans la province de Québec et au dehors, si nous sommes fidèles à notre foi et à notre langue maternelle, si nous veillons au respect de nos droits, nos concitoyens nous respecteront.

Un mot au sujet du premier ministre de l'Ontario. J'habite le Nord de l'Ontario et Queen's Park fait parfois l'objet de nos plaisanteries, étant donné que c'est si loin de nous. Le premier ministre ontarien semble craindre que la tenue d'une conférence fédérale-provinciale n'entraîne la centralisation. Toutefois, il se contredit à chaque instant. M. Duplessis a quitté la conférence suivi de l'honorable M. Drew qui a dit: "Nous nous en lavons les mains". Quelques semaines plus tard, l'honorable M. Drew déclarait qu'il y avait lieu de convoquer une autre conférence; plus tard encore, il disait qu'il n'aurait rien à voir avec un gouvernement auquel il n'avait pas confiance. Les honorables députés de l'Ontario sont-ils d'avis que ce sont là des observations dignes d'un homme d'Etat, et que c'est agir avec esprit de suite et logique?

Je respecte autant l'honorable M. Drew que tous ses prédécesseurs. Je me suis lié d'amitié avec M. Ferguson, M. Finlayson et M. Hearst durant mes premières années dans le Nord de la province. Toutefois, il convient que la population soit mise au courant de ce manque de confiance dans le gouvernement fédéral.

Ce n'est pas accidentellement que le premier ministre, le chef du Gouvernement actuel, est devenu la tête dirigeante de notre pays. Les Canadiens, par la voie du scrutin, ont tôt fait de se rendre compte de la compétence de celui qu'ils placent à la tête de la nation et de désigner celui qui la gouvernera pendant plusieurs années s'il n'est pas à la hauteur, il ne reste pas longtemps à son poste. Depuis combien de temps le premier ministre dirige-t-il les affaires du pays? Voilà ce que M. Drew devrait se rappeler. J'ai déjà mentionné les noms de deux membres du cabinet, le ministre des Finances et le présent ministre de la Justice. Je mentionnerai maintenant le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) et le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner). On me permettra aussi de rendre hommage au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (M. Howe), car nous avons été heureux de l'avoir à la tête d'un ministère de cette importance pendant la guerre. Il s'est acquitté de sa tâche en faisant l'admiration du monde entier; je le